



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des  
soumissions - TPSGC**  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**REQUEST FOR PROPOSAL  
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government  
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

<b>Title - Sujet</b> TOOLS REPLENISHMENT	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8486-163236/A	<b>Date</b> 2016-06-21
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8486-163236	
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$HN-313-71119	
<b>File No. - N° de dossier</b> hn313.W8486-163236	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2016-08-09</b>	
<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Kelly, Ruth	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> hn313
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 420-0343 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>  Specified Herein Précisé dans les présentes	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Electrical & Electronics Products Division  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
7B3, Place du Portage, Phase III  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



Destination Code - Code destinataire	Destination Address - Adresse de la destination	Invoice Code - Code bur.-comptable	Invoice Address - Adresse de facturation
D - 1	25 Canadian Forces Supply Depot 6363 NOTRE DAME EST MONTREAL QC H1N 3V9 CANADA	W1941	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE C.P. 4000 SUCC K MONTREAL Quebec H1N3R9 Canada
D - 2	7CFSD Receipts and Issues Section Edmonton, AB EDMONTON, AB AB T0A 2H0 CANADA	W2481	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE 7 CF SUPPLY DEPOT STN FORCES P.O.BOX 10500 EDMONTON Alberta T5J4J5 Canada



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	NSN - NNO: 5940-21-913-3341 TERMINAL REPAIR KIT NSCM P/N AND MANUFACTURER 56995 83-6540 Grote Mfg. Ltd., Toronto, Ontario ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 1	W1941	50	EA	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	
2	NSN - NNO: 5120-21-911-0231 JACK, HYDRAULIC, HAND NSCM P/N AND MANUFACTURER S8058 PTD-3.6/170 Prensas Schuler S/A ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 1	W1941	75	EA	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
3	NSN - NNO: 5120-21-911-0231 JACK, HYDRAULIC, HAND NSCM P/N AND MANUFACTURER S8058 PTD-3.6/170 Prensas Schuler S/A ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 2	W2481	50	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	
4	NSN - NNO: 3920-21-896-0500 TRUCK, LIFT, HAND NSCM P/N AND MANUFACTURER 35503 PW80-2742-P-BK-AP Mahaffy Materials Handling Ltd. Weston, Ontario ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 1	W1941	10	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
5	NSN - NNO: 4820-21-880-5507 REGULATOR, COMPRESSED GAS NSCM P/N AND MANUFACTURER 35194 LA110B or BLU-114P Air Liquide Canada Itee. Anjou, Quebec ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 1	W1941	15	EA	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	
6	NSN - NNO: 4820-21-880-5507 REGULATOR, COMPRESSED GAS NSCM P/N AND MANUFACTURER 35194 LA110B or BLU-114P Air Liquide Canada Itee. Anjou, Quebec ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 2	W2481	15	EA	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
7	NSN - NNO: 4910-21-871-5174 JACK, DOLLY TYPE, HYDRAULIC NSCM P/N AND MANUFACTURER 35944 MODEL 957 Strongarm Inc., Mississauga, Ontario ===== 29921 SJ-10 Applies Power Industrial Canada Ltd. Rexdale, Ontario ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 1	W1941	20	EA	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
8	NSN - NNO: 4910-21-871-5174 JACK, DOLLY TYPE, HYDRAULIC NSCM P/N AND MANUFACTURER 35944 MODEL 957 Strongarm Inc., Mississauga, Ontario ===== 29921 SJ-10 Applies Power Industrial Canada Ltd. Rexdale, Ontario ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 2	W2481	20	EA	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
9	NSN - NNO: 3920-21-856-8977 TRUCK, LIFT, HAND NSCM P/N AND MANUFACTURER 35503 PW80-2742-BK Mahaffy Materials Handling Ltd., Weston, Ontario =====	D - 1	W1941	20	EA	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	
	38221 L50-2-2742 or LCR55270042 Lift-Rite Inc., Brampton, Ontario =====									
	U0291 40-7N Mobax Hydraulics Ltd. London, GB =====									
	K0605 HPJ042-27 Linde Material Handling (UK) Ltd. Great Britain =====									
	37922 MODEL ML5000 Mobile Industries Inc. Mississauga, Ontario =====									
	30076 HP40 Hyster-Yale Group Inc. Greenville, NC =====									
	S4383 LYNX3000 Rocla OYJ =====									
	35503 M12H Mahaffy Materials Handling Ltd. Weston, Ontario =====									
	57887 MODEL 50-2742 or 30 L AND L Fab Co. Streetsboro, OH =====									





Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
9	===== 37547 PT50-2742 Blue Giant Equipment of Canada Ltd. Brampton, Ontario ===== 37922 ML50-2742 Mobile Industries Inc., Mississauga, Ontario ===== 35564 W42 Moody S I/1986/LTD Terrebonne, Quebec ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____ •									



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
10	NSN - NNO: 3920-21-856-8977 TRUCK, LIFT, HAND NSCM P/N AND MANUFACTURER 35503 PW80-2742-BK Mahaffy Materials Handling Ltd., Weston, Ontario =====	D - 2	W2481	20	EA	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	
	38221 L50-2-2742 or LCR55270042 Lift-Rite Inc., Brampton, Ontario =====									
	U0291 40-7N Mobax Hydraulics Ltd. London, GB =====									
	K0605 HPJ042-27 Linde Material Handling (UK) Ltd. Great Britain =====									
	37922 MODEL ML5000 Mobile Industries Inc. Mississauga, Ontario =====									
	30076 HP40 Hyster-Yale Group Inc. Greenville, NC =====									
	S4383 LYNX3000 Rocla OYJ =====									
	35503 M12H Mahaffy Materials Handling Ltd. Weston, Ontario =====									
	57887 MODEL 50-2742 or 30 L AND L Fab Co. Streetsboro, OH =====									



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
10	<p>===== 37547 PT50-2742 Blue Giant Equipment of Canada Ltd. Brampton, Ontario ===== 37922 ML50-2742 Mobile Industries Inc., Mississauga, Ontario ===== 35564 W42 Moody S I/1986/LTD Terrebonne, Quebec ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____</p>									
11	<p>NSN - NNO: 7340-21-844-5956 KNIFE, HUNTING NSCM P/N AND MANUFACTURER 38104 R3SA Grohmann Knives Limited Pictou, NS ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____</p>	D - 1	W1941	200	EA	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
12	NSN - NNO: 7340-21-844-5956 KNIFE, HUNTING NSCM P/N AND MANUFACTURER 38104 R3SA Grohmann Knives Limited Pictou, NS ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 2	W2481	200	EA		\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	
15	NSN - NNO: 6230-21-812-3029 LIGHT, EXTENSION NSCM P/N AND MANUFACTURER 82255 DRV15PGK3 Day-Ray Products Inc., South Pasadena, CA ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 1	W1941	10	EA		\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
16	NSN - NNO: 6230-21-812-3029 LIGHT, EXTENSION NSCM P/N AND MANUFACTURER 82255 DRV15PGK3 Day-Ray Products Inc., South Pasadena, CA ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 2	W2481	5	EA	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	
17	NSN - NNO: 3439-21-646-0005 TIP, ELECTRIC SOLDERING IRON NSCM P/N AND MANUFACTURER 39428 7711A13 McMaster-Carr Supply Company Elmhurst, IL ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 1	W1941	10	EA	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
18	NSN - NNO: 3439-21-646-0005 TIP, ELECTRIC SOLDERING IRON NSCM P/N AND MANUFACTURER 39428 7711A13 McMaster-Carr Supply Company Elmhurst, IL ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 2	W2481	10	EA	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	
19	NSN - NNO: 5110-21-639-3198 CUTTER, BOLT NSCM P/N AND MANUFACTURER 51098 290NE Sandvik Canada Inc., Mississauga, Ontario ===== 05099 290NE Porter H K Co Canada Ltd. Rexdale, Ontario ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 1	W1941	100	EA	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
20	NSN - NNO: 5110-21-639-3198 CUTTER, BOLT NSCM P/N AND MANUFACTURER 51098 290NE Sandvik Canada Inc., Mississauga, Ontario ===== 05099 290NE Porter H K Co Canada Ltd. Rexdale, Ontario ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 2	W2481	40	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	
27	NSN - NNO: 5120-21-105-1160 EXTRACTOR SET, TAP NSCM P/N AND MANUFACTURER 79311 18011 Walton Co The Hartford, CT ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 1	W1941	25	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
28	NSN - NNO: 5120-21-105-1160 EXTRACTOR SET, TAP NSCM P/N AND MANUFACTURER 79311 18011 Walton Co The Hartford, CT ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 2	W2481	10	EA	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	
31	NSN - NNO: 3439-01-565-6653 SOLDERING-DESOLDERING STATION NSCM P/N AND MANUFACTURER 17794 8007-0478 Pace Incorporated Southern Pines, NC ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 1	W1941	10	KT	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	





Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
32	NSN - NNO: 3439-01-565-6653 SOLDERING-DESOLDERING STATION NSCM P/N AND MANUFACTURER 17794 8007-0478 Pace Incorporated Southern Pines, NC ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 2	W2481	5	KT		\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	
33	NSN - NNO: 6145-01-452-5805 CABLE, POWER, ELECTRICAL NSCM P/N AND MANUFACTURER 36232 K936-1 Lincoln Electric Holdings Inc., Cleveland, OH ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 1	W1941	7	EA		\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
34	NSN - NNO: 6145-01-452-5805 CABLE, POWER, ELECTRICAL NSCM P/N AND MANUFACTURER 36232 K936-1 Lincoln Electric Holdings Inc., Cleveland, OH ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 2	W2481	5	EA	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	
37	NSN - NNO: 3439-01-362-7399 SOLDERING-DESOLDERING STATION NSCM P/N AND MANUFACTURER 17794 8007-0132 Pace Incorporated Southern Pines, NC ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 1	W1941	10	EA	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
38	NSN - NNO: 3439-01-362-7399 SOLDERING-DESOLDERING STATION NSCM P/N AND MANUFACTURER 17794 8007-0132 Pace Incorporated Southern Pines, NC ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 2	W2481	10	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	
39	NSN - NNO: 5140-01-345-8846 TOOL BOX, PORTABLE NSCM P/N AND MANUFACTURER 30239 7418 Techni-Tool Inc., Worcester, PA ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 1	W1941	20	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
41	NSN - NNO: 6130-01-141-4928 POWER SUPPLY NSCM P/N AND MANUFACTURER 80103 LQ522 Veeco Instruments Inc., Melville, NY ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 1	W1941	5	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	
42	NSN - NNO: 6130-01-141-4928 POWER SUPPLY NSCM P/N AND MANUFACTURER 80103 LQ522 Veeco Instruments Inc., Melville, NY ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 2	W2481	5	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
43	NSN - NNO: 4930-01-114-2121 LUBRICATING GUN, HAND NSCM P/N AND MANUFACTURER 54497 1213D1597FIND90 Martin Marietta Technologies Inc., Syracuse, NY =====	D - 1	W1941	30	EA	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	
	55719 GA473A IDSC Holdings LLC Kenosha, WI =====									
	P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____									
44	NSN - NNO: 4910-01-018-4373 TESTER, RADIATOR PRESSURE NSCM P/N AND MANUFACTURER 55719 ST255A IDSC Holdings LLC Kenosha, WI =====	D - 1	W1941	50	EA	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	
	P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____									
45	NSN - NNO: 4910-01-018-4373 TESTER, RADIATOR PRESSURE NSCM P/N AND MANUFACTURER 55719 ST255A IDSC Holdings LLC Kenosha, WI =====	D - 2	W2481	25	EA	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	
	P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____									
46	NSN - NNO: 6620-00-993-5546 TRANSMITTER, PRESSURE NSCM P/N AND MANUFACTURER 08393 1268998 Chrysler Canada Ltd.	D - 1	W1941	150	EA	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	





Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
46	Windsor, Ontario ===== 0MVG5 106141 International Parts Supply Minneapolis, MN ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____									



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
47	NSN - NNO: 6620-00-993-5546 TRANSMITTER, PRESSURE NSCM P/N AND MANUFACTURER 08393 1268998 Chrysler Canada Ltd. Windsor, Ontario ===== 0MVG5 106141 International Parts Supply Minneapolis, MN ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 2	W2481	100	EA	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
48	NSN - NNO: 5120-00-781-7891 INSTALLATION TOOL, CABLE TIE NSCM P/N AND MANUFACTURER 18037 58-240-1 Grobet File Co. of America Inc., Carlstade, NJ ===== F6481 91577361 Thales SA ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 1	W1941	15	EA	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	





Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
49	NSN - NNO: 5120-00-781-7891 INSTALLATION TOOL, CABLE TIE NSCM P/N AND MANUFACTURER 08393 1268998 Chrysler Canada Ltd. Windsor, Ontario =====	D - 2	W2481	10	EA	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	
	0MVG5 106141 International Parts Supply Minneapolis, MN =====									
	P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____									
50	NSN - NNO: 5140-00-772-4142 BAG, TOOL NSCM P/N AND MANUFACTURER 81337 5-3-62 Army, United States Department of America Natick, MA =====	D - 1	W1941	1500	EA	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	
	P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____									
51	NSN - NNO: 5140-00-772-4142 BAG, TOOL NSCM P/N AND MANUFACTURER 81337 5-3-62 Army, United States Department of America Natick, MA =====	D - 2	W2481	1500	EA	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	
	P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____									
52	NSN - NNO: 5130-00-449-6656 EXTENSION, SOCKET WRENCH NSCM P/N AND MANUFACTURER 3RTX5 41-70780-00	D - 1	W1941	15	EA	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
52	Power Hawk Technologies Inc., Rockaway, NJ ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____								



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
53	NSN - NNO: 5130-00-449-6656 EXTENSION, SOCKET WRENCH NSCM P/N AND MANUFACTURER 3RTX5 41-70780-00 Power Hawk Technologies Inc., Rockaway, NJ ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 2	W2481	5	EA	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	
54	NSN - NNO: 4240-00-439-3450 FACEFIELD, INDUSTRIAL NSCM P/N AND MANUFACTURER 16561 5860 Glendale Protective Technologies Smithfield, RI ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 1	W1941	200	EA	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
55	NSN - NNO: 4240-00-439-3450 FACESHIELD, INDUSTRIAL NSCM P/N AND MANUFACTURER 16561 5860 Glendale Protective Technologies Smithfield, RI ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 16561 Part No. - N° de la partie: 5860	D - 2	W2481	100	EA	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
56	NSN - NNO: 4730-00-270-3901 CHUCK, AIR, INFLATING NSCM P/N AND MANUFACTURER 97403 13229E0854 CECOM IR Center Fort Belvoir, VA ===== 64864 699 Milton Industries Inc., Chicago, IL ===== 25980 150-136 Graco Inc., Minneapolis, MN ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 1	W1941	500	EA	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
57	NSN - NNO: 4730-00-270-3901 CHUCK, AIR, INFLATING NSCM P/N AND MANUFACTURER 97403 13229E0854 CECOM IR Center Fort Belvoir, VA ===== 64864 699 Milton Industries Inc., Chicago, IL ===== 25980 150-136 Graco Inc., Minneapolis, MN ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 2	W2481	200	EA	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
58	NSN - NNO: 3439-00-156-3322 CLAMP, GROUND, WELDING NSCM P/N AND MANUFACTURER 89381 GC300 or TWEC0JUNIOR Tweco Products Inc. Wichita, KS ===== 30733 300 LENCO Jackson, MO ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 1	W1941	15	EA	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
59	NSN - NNO: 3439-00-156-3322 CLAMP, GROUND, WELDING NSCM P/N AND MANUFACTURER 89381 GC300 or TWEC0JUNIOR Tweco Products Inc. Wichita, KS ===== 30733 300 LENCO Jackson, MO ===== P/N Offered: _____ NSCM Offered: _____	D - 2	W2481	15	EA	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



---

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....</b>	<b>2</b>
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ .....	2
1.2 BESOIN.....	2
1.3 COMPTE RENDU .....	2
1.4 ACCORDS COMMERCIAUX .....	2
<b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES .....</b>	<b>3</b>
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	3
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS .....	3
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION .....	3
2.4 LOIS APPLICABLES .....	4
<b>PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS .....</b>	<b>5</b>
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	5
<b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION .....</b>	<b>8</b>
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION .....	8
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION.....	8
<b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....</b>	<b>9</b>
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION.....	9
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES ...	9
<b>PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT.....</b>	<b>12</b>
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ .....	12
6.2 BESOIN.....	12
6.4 DURÉE DU CONTRAT .....	12
6.5 RESPONSABLES.....	13
6.6 PAIEMENT.....	13
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....	15
6.8 ATTESTATIONS.....	15
6.9 LOIS APPLICABLES .....	15
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS .....	16
6.11 CONTRAT DE DÉFENSE .....	16
6.12 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i> .....	16
6.13 POSSIBILITÉ DE RETRACER LES CODES OTAN DES FABRICANTS (COF) .....	16
6.15 CLAUSES DU GUIDE DES CCUA (LIVRAISON) .....	17

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Exigences relatives à la sécurité**

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **1.2 Besoin**

L'entrepreneur doit fournir les biens et/ou les services conformément aux exigences techniques ci-incluses.

#### **1.2.1 Exigences de la livraison**

La livraison est demandée au plus tard le 15 décembre 2016.

### **1.3 Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### **1.4 Accords commerciaux**

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

## PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

### 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2015-07-03) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2003](#), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer : 90 jours

#### 2.1.1 Clauses du *Guide des CCUA*

Références de CCUA	Section	Date
<a href="#">A9033T</a>	Capacité financière	2012-07-16
<a href="#">B1000T</a>	Condition du matériel	2014-06-26

### 2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

### 2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W8486-163236/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W8486-163236

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
hn313.W8486-163236

Id de l'acheteur - Buyer ID  
hn313  
N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

---

réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

## **2.4 Lois applicables**

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

## **PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

### **3.1 Instructions pour la préparation des soumissions**

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

- Section I : Soumission technique ( 2 copies papier)
- Section II : Soumission financière ( 1 copies papier)
- Section III : Attestations ( 1 copies papier)
- Section IV : Renseignements supplémentaires ( 1 copies papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### **Section I : Soumission technique**

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

##### **3.1.1 Produits équivalents**

- 1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
  - a. indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
  - b. déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
  - c. **fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;**

- 
- d. présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précises dans la demande de soumissions, et;
  - e. indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.
2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
- a. la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
  - b. le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

### **3.1.1.1 Produits équivalent - échantillons (MDN)**

Si le soumissionnaire offre un produit équivalent, le Canada se réserve le droit de demander un échantillon au soumissionnaire afin de déterminer si le produit est équivalent à l'article décrit dans la demande de soumissions sur le plan de la forme, de l'ajustage, de la fonction, de la qualité et du rendement.

Le soumissionnaire doit, à la demande de l'autorité contractante, fournir un échantillon au responsable technique, frais de transports payés d'avance et sans frais pour le Canada, dans les vingt-et-un (21) jours civils après la date de la demande. L'échantillon fourni par le soumissionnaire demeurera la propriété du Canada et ne sera pas considéré comme faisant partie des biens livrables dans tout contrat subséquent. Si l'échantillon ne satisfait pas aux exigences stipulées dans la demande de soumissions ou si le soumissionnaire ne respecte pas la demande de l'autorité contractante, la soumission sera jugée non recevable.

## **Section II : Soumission financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

### **3.1.2 Prix – Invitations à soumissionner comportant plusieurs articles**

Les soumissionnaires ne sont pas tenus de proposer un prix pour chaque article de l'invitation à soumissionner pour que leur soumission soit évaluée. De plus, ils peuvent retirer un ou plusieurs articles de leur soumission après la date de clôture des soumissions, mais avant l'attribution du contrat, en présentant une demande par écrit à l'autorité contractante.

### **3.1.2.1 Fluctuation du taux de change – Atténuation des risques**

1. Le soumissionnaire peut demander au Canada d'assumer les risques et les avantages liés aux fluctuations du taux de change. Si le soumissionnaire demande un rajustement du taux de change, cette demande doit être clairement indiquée dans la soumission au moment de sa présentation. Le soumissionnaire doit présenter le formulaire PWGSC-TPSGC 450, Demande de rajustement du taux de change, avec sa soumission, et indiquer le montant en monnaie étrangère en dollars canadiens pour chaque article pour lequel un rajustement du taux de change est demandé.
2. Le montant en monnaie étrangère est défini comme la portion du prix ou du taux qui Varie directement en fonction des fluctuations du taux de change. Ce montant devrait comprendre l'ensemble des taxes, des droits et des autres coûts payés par le soumissionnaire et qui seront compris dans le montant de rajustement.
3. Le prix total payé par le Canada sur chaque facture sera rajusté au moment du paiement, selon le montant en monnaie étrangère et la disposition relative à la fluctuation du taux de change du contrat. Le rajustement du taux de change sera uniquement appliqué lorsque la fluctuation du taux de change varie de plus de 2% (augmentation ou diminution).
4. Au moment de la soumission, le soumissionnaire doit remplir les colonnes (1) à (4) du formulaire PWGSC-TPSGC 450 pour chaque article pour lequel il veut se prévaloir de la disposition relative à la fluctuation du taux de change. Lorsque les soumissions sont évaluées en dollars canadiens, les valeurs indiquées dans la colonne (3) devraient aussi être en dollars canadiens, afin que le montant du rajustement soit présenté dans la même devise que le paiement.
5. Aux fins de la présente disposition relative à la fluctuation du taux de change, les autres taux ou calculs proposés par le soumissionnaire ne seront pas acceptés.

### **Section III : Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

### **Section IV: Renseignements supplémentaires**

#### **3.1.4 Livraison offerte**

Bien que la livraison soit demandée tel qu'il est précisé ci-dessus, la meilleure date de livraison possible est le \_\_\_\_\_.

## **PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **4.1 Procédures d'évaluation**

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### **4.1.1 Évaluation technique**

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour assurer une évaluation complète.

##### **4.1.1.1 Critères techniques obligatoires**

Les exigences obligatoires suivantes seront prises en considération aux fins de l'évaluation de chaque soumission :

- Conformité aux exigences techniques ci-incluse;
- Les soumissions présentées doivent regrouper toutes les destinations par NNO.

#### **4.1.2 Évaluation financière**

Le prix total de la soumission sera déterminé en traitant les articles de la manière suivante :

- a. Prix offert des articles avec NNO individuels (prix unitaire x quantité)
- b. Prix total de la somme des articles avec NNO identiques (destination 1 : prix unitaire x quantité + destination 2 : prix unitaire x quantité)

##### **4.1.2.1 Base de prix**

Le soumissionnaire doit fournir des prix unitaires fermes, en dollars canadiens, rendu droits acquittés (destination), les taxes applicables en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicable.

### **4.2 Méthode de sélection**

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat pour les articles dotés d'un seul NNO et qui doivent être livrés à des destinations uniques seront attribués individuellement et les articles dotés de NNO semblables et qui doivent être livrés à diverses destinations seront attribués ensemble (toutes les destinations par NNO).



---

## **PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### **5.1 Attestations exigées avec la soumission**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

#### **5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction**

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le [Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html>) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

### **5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires**

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

#### **5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée**

Conformément à la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W8486-163236/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W8486-163236

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
hn313.W8486-163236

Id de l'acheteur - Buyer ID  
hn313  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

## 5.2.2 Attestation des caractéristiques environnementales générales

Le soumissionnaire doit sélectionner et remplir l'une des deux déclarations suivantes aux fins d'attestation

A) Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire est inscrit ou rencontre la norme ISO 14001.

\_\_\_\_\_  
Signature du représentant autorisé du soumissionnaire

\_\_\_\_\_  
Date

**ou**

B) Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire satisfait et continuera de satisfaire, pendant toute la durée du contrat, à un minimum de quatre (4) des six (6) critères identifiés dans le tableau ci-dessous.

Le soumissionnaire doit indiquer qu'il satisfait à un minimum de quatre (4) critères.

Pratiques écologiques au sein de l'organisation des soumissionnaires	Insérez un crochet pour chaque critère qui est respecté.
Favorise un environnement sans papier au moyen de directives, procédures et / ou des programmes.	
Tous les documents sont imprimés recto verso et en noir et blanc dans le cadre des activités quotidiennes, excepté lors d'indications contraires par votre client.	
Le papier utilisé dans le cadre des activités quotidiennes est composé d'un minimum de 30% de matières recyclées et possède une certification de la gestion durable des forêts.	
Utilise préférentiellement des encres écologiques et achète des cartouches d'encre réusinées ou cartouches d'encre qui peuvent être retournées au fabricant aux fins de réutilisation et de recyclage dans le cadre des activités quotidiennes.	
Des bacs de recyclage pour le papier, le papier journal, le plastique et l'aluminium sont disponibles et vidés régulièrement conformément au programme de recyclage local.	
Un minimum de 50% de matériel de bureau détient une certification écoénergétique.	

\_\_\_\_\_  
Signature du représentant autorisé du soumissionnaire

\_\_\_\_\_  
Date

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W8486-163236/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W8486-163236

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
hn313.W8486-163236

Id de l'acheteur - Buyer ID  
hn313  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

### 5.2.3 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » ([http://www.travail.gc.ca/fra/normes\\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml)) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

## PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

### 6.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### 6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens et/ou services qui ont trait aux exigences techniques ci-incluses.

#### 6.2.1 Clause du *Guide des CCUA*

Références de CCUA	Section	Date
<a href="#">B4019C</a>	Spécifications et normes militaires des États-Unis	2015-02-25
<a href="#">B7500C</a>	Marchandises excédentaires	2006-06-16

### 6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](#) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 6.3.1 Conditions générales

[2010A](#) (2016-04-04), [Conditions générales - biens \(complexité moyenne\) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.](#)

##### 6.3.1.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
<a href="#">C2800C</a>	Cote de priorité	2013-01-28
<a href="#">C2801C</a>	Cote de priorité – Entrepreneur canadien	2014-11-27

### 6.4 Durée du contrat

#### 6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le \_\_\_\_\_ (Les modalités de livraison telles qu'offertes et acceptées seront indiquées lors de l'octroi du contrat).

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W8486-163236/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W8486-163236

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
hn313.W8486-163236

Id de l'acheteur - Buyer ID  
hn313  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## **6.5 Responsables**

### **6.5.1 Autorité contractante**

L'autorité contractante pour le contrat est :

Ruth Kelly – Spécialiste en approvisionnements  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Direction générale des approvisionnements  
Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers - Division HN  
7B3, Place du Portage, Phase III, 11 rue Laurier, Gatineau (Québec) K1A 0S5  
Téléphone : (819) 420-0343      Télécopieur : (819) 953-4944  
Courriel : ruth.kelly@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

### **6.5.2 Représentant de l'entrepreneur**

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

#### **Renseignements généraux :**

Nom :  
Téléphone : (xxx) xxx-xxxx      Télécopieur : (xxx) xxx-xxxx  
Courriel :

#### **Suivi de la livraison :**

Nom :  
Téléphone : (xxx) xxx-xxxx      Télécopieur : (xxx) xxx-xxxx  
Courriel :

## **6.6 Paiement**

### **6.6.1 Base de paiement**

Sous réserve de l'exécution satisfaisante pour l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur se verra verser le prix unitaire ferme précisé dans le contrat. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

### **6.6.2 Paiements multiples**

Clause du guide des CCUA [H1001C](#) (2008-05-12) Paiements multiples

### 6.6.3 Clauses du *Guide des CCUA*

Références de CCUA	Section	Date
<a href="#">G1005C</a>	Exigences en matière d'assurance	2008-05-12

### 6.6.4 Rajustement relatif à la fluctuation du taux de change

1. Le montant en monnaie étrangère est défini comme la portion du prix ou du taux qui varie directement en fonction des fluctuations du taux de change. Ce montant devrait comprendre l'ensemble des taxes, des droits et des autres frais payés par la soumissionnaire et qui seront compris dans le montant de rajustement.
2. Pour chaque article pour lequel un montant en monnaie étrangère est déterminé, le Canada assume les risques et les avantages liés à la fluctuation du taux de change, conformément à la Base de paiement. Pour ces articles, le montant de rajustement du taux de change est déterminé conformément à la disposition de la présente clause.
3. Le prix total payé par le Canada sur chaque facture sera rajusté au moment du paiement, selon le montant en monnaie étrangère et la disposition relative à la fluctuation du taux de change du contrat. Le montant de rajustement du taux de change sera calculé conformément à la formule suivante :

Rajustement = montant en monnaie étrangère x Qté x ( i1 - i0 ) / i0

où les variables de la formule correspondent à :

Montant en monnaie étrangère (par unité)

i0: taux de change initial (\$ CA par unité de monnaie étrangère [p. ex., 1 \$ US])

i1: taux de change aux fins du rajustement (\$ CA par unité de monnaie étrangère [p. Ex., 1 \$ US])

Qté: quantité d'unités.

4. Le taux de change initial correspond habituellement au cours à midi, publié par la Banque du Canada à la date de clôture de la demande de soumissions.
5. Pour les biens, le taux de change aux fins du rajustement correspondra au cours à midi, publié par la Banque du Canada à la date de livraison des biens. Pour les services, le taux de change aux fins du rajustement correspondra au cours à midi, publié par la Banque du Canada pour le dernier jour ouvrable du mois durant lequel la prestation a eu lieu. Pour les paiements anticipés, le taux de change aux fins du rajustement correspondra au cours à midi à la date à laquelle le paiement était dû. Le plus récent cours à midi sera utilisé pour les jours non ouvrables.
6. L'entrepreneur doit indiquer le montant total de rajustement du taux de change (soit à la hausse, à la baisse ou invariable) séparément sur chaque facture ou demande de paiement présentée dans le cadre du contrat. Dans le cas où un rajustement s'applique, l'entrepreneur doit joindre à sa facture le formulaire PWGSC-TPSGC 450, Demande de rajustement du taux de change.

7. Le rajustement du taux de change sera uniquement appliqué lorsque la fluctuation du taux de change varie de plus de 2% (augmentation ou diminution), calculé conformément à la colonne 8 du formulaire PWGSC-TPSGC 450 (c.-à-d.  $[i1 - i0 / i0]$ ).
8. Le Canada se réserve le droit de vérifier toute révision de coûts et prix en vertu de la présente clause.

## 6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
  - a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés au consignataire.
  - b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'adresse suivante :

Quartier général de la Défense nationale - Immeuble Mgén George R. Pearkes  
101, Promenade du Colonel By, Ottawa, ON, K1A 0K2  
Au soin de : DLP3-4-6-1
  - c) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

Travaux publics et services gouvernementaux Canada - Division « HN »  
7B3 Place du Portage, Phase III, 11 rue Laurier, Gatineau, QC, K1A 0S5  
Au soin de : Ruth Kelly.

## 6.8 Attestations

### 6.8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

## 6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

## 6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales [2010A](#) (2016-04-04), [biens \(complexité moyenne\)](#);
- c) Besoin;
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_ (*inscrire la date de la soumission*) (si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'attribution du contrat : « clarifiée le \_\_\_\_\_ » **ou** « , modifiée le \_\_\_\_\_ » *et inscrire la ou les dates des clarifications ou modifications*).

## 6.11 Contrat de défense

Clause du *Guide des CCUA* [A9006C](#) (2012-07-16), Contrat de défense

## 6.12 Clauses du *Guide des CCUA*

Références de CCUA	Section	Date
<a href="#">D5545C</a>	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la qualité C)	2010-08-16
<a href="#">D5540C</a>	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la qualité Q) – <b>Articles 041 et 042 seulement</b>	2010-08-16
<a href="#">D5510C</a>	Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi au Canada – <b>Articles 041 et 042 seulement</b>	2014-06-26
<a href="#">D5515C</a>	Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi à l'étranger et aux États-Unis – <b>Articles 041 et 042 seulement</b>	2010-01-11
<a href="#">D5606C</a>	Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi au Canada – <b>Articles 041 et 042 seulement</b>	2012-07-16
<a href="#">D5605C</a>	Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi aux États-Unis – <b>Articles 041 et 042 seulement</b>	2010-01-11
<a href="#">D5604C</a>	Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi à l'étranger – <b>Articles 041 et 042 seulement</b>	2008-12-12

## 6.13 Possibilité de retracer les codes OTAN des fabricants (COF)

Tout matériau fourni pour les articles décrits dans le présent contrat résultant fera l'objet d'une vérification par le Canada. Si l'entrepreneur n'est pas en mesure de démontrer que le matériau peut être directement identifié par le code COF utilisé pour désigner l'article dans le contrat, ni qu'il a été fourni avec la permission écrite expresse de la source d'approvisionnement autorisée pour ce code, le Canada pourra prendre les mesures décrites.



Le Canada pourra :

- a. résilier le marché pour défaut d'exécution relativement à l'article visé, retourner l'article à l'entrepreneur, à ses frais et risques, et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) le remboursement de tous les coûts de rachat et autres frais engagés par le Canada, notamment tous les coûts supplémentaires engagés pour faire avancer la production plus rapidement; ou
- b. garder l'article et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) un montant correspondant à la différence entre les frais engagés par l'entrepreneur relativement à cet article, établis par le Canada, et les coûts auxquels, de l'avis du Canada, l'entrepreneur aurait eu à faire face s'il avait obtenu et fourni un article identique à celui qui avait été demandé aux termes du marché.

#### 6.14 Documents de sortie – Distribution – Articles 041 et 042 seulement

L'entrepreneur doit remplir les documents de sortie dans un format électronique en vigueur et les distribuer comme suit :

- a. Une (1) copie envoyée par la poste au destinataire avec la mention : « À l'attention de l'agent de réception »;
- b. Deux (2) copies avec l'envoi au destinataire, dans une enveloppe imperméable à l'eau;
- c. Une (1) copie à l'autorité contractante;
- d. Une (1) copie au

Quartier général de la Défense nationale - Édifice Mgén George R. Pearkes  
101, promenade Colonel By, Ottawa, ON, K1A 0K2,  
À l'attention de : DLP 3-4-6-1

- e. Une (1) copie au représentant de l'assurance de la qualité;
- f. Une (1) copie à l'entrepreneur; et
- g. Pour les entrepreneurs non-canadiens, une (1) copie au

DAQ/Administration des contrats  
Quartier général de la Défense nationale - Édifice Mgén George R. Pearkes  
101, promenade Colonel By, Ottawa, ON, K1A 0K2  
Courriel : ContractAdmin.DQA@forces.gc.ca

#### 6.15 Clauses du Guide des CCUA (livraison)

Références de CCUA	Section	Date
<a href="#">D2000C</a>	Marquage	2007-11-30
<a href="#">D2001C</a>	Étiquetage	2007-11-30
<a href="#">D3010C</a>	Marchandises dangereuses/produits dangereux	2014-06-26
<a href="#">D9002C</a>	Ensembles incomplets	2007-11-30

##### 6.15.1 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

Rendu droits acquittés (DDP) (Montréal, Québec et Edmonton, Alberta) selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W8486-163236/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W8486-163236

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
hn313.W8486-163236

Id de l'acheteur - Buyer ID  
hn313  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

### **6.15.2 Préparation de la livraison**

L'entrepreneur doit préparer tous les articles pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer tous les articles à raison de 1 unités par paquet.

### **6.15.3 Expédition – Programmation**

L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la Section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser des livraisons lorsque des dispositions n'ont pas été prises au préalable.

- a) 7 Dépôt d'approvisionnement des FC, Parc Lancaster  
Edmonton (Alberta)  
Téléphone: 780-973-4011, poste 4524
- b) 25 Dépôt d'approvisionnement des FC, Montréal  
Montréal (Québec)  
Téléphone: 1-866-935-8673 (sans frais), ou 514-252-2777, poste 2363 / 4673 / 4282